

Durant la dernière session parlementaire (du 13 septembre au 1^{er} octobre 2010), le Conseil des Etats a traité pour la première fois de la **Loi sur l'aide aux hautes écoles et leur coordination** (LAHE). Les débats ont accordé peu de place à une véritable vision pour le paysage suisse des hautes écoles. Les sénateurs ont en effet laissé au second conseil le soin de clarifier plusieurs questions délicates, mais capitales. Dans quelle mesure la Confédération et les cantons doivent partager la coordination du paysage des hautes écoles? Quelle sera l'influence des cantons non universitaires? Le financement commun est-il suffisamment transparent? La loi est-elle trop bureaucratique? Voilà à quoi devra répondre le Conseil national. Espérons que celui-ci accepte cette tâche et se penche à nouveau de manière approfondie sur l'avenir de la place suisse de la formation.

Mise à part la LAHE, les deux Chambres ont traité d'autres objets liés à la formation et à la recherche. Vous en trouverez un aperçu ci-dessous. La rubrique «[Objets parlementaires](#)» du site [FUTURE](#) contient également la liste de tous les objets parlementaires FRI.

Objets traités en plenum

La loi sur l'aide aux hautes écoles passe pour la première fois devant les Etats

Le 30 septembre 2010, le Conseil des Etats a examiné pour la première fois la Loi sur l'aide aux hautes écoles et leur coordination (LAHE, [09.057](#)). Cette loi met en œuvre l'article constitutionnel sur la formation accepté par le peuple en 2006. Elle définit la manière dont la Confédération et les cantons pilotent et financent en commun le domaine des hautes écoles.

Le Conseil des Etats a modifié la loi en différents points et l'a condensée. L'influence des cantons, l'organisation des études dans les hautes écoles spécialisées ainsi que le mode de financement ont suscité de vifs débats. Selon toute vraisemblance, le Conseil national traitera de la LAHE lors de la session d'hiver 2010.

{[Procès-verbal CdE 30.09.10](#)}

Un nouveau pas vers la participation suisse au laser XFEL

Le Conseil des Etats a approuvé à l'unanimité, le 30 septembre 2010, la participation de la Suisse à la construction et à l'exploitation du laser européen à électrons libres XFEL ([10.047](#)). Si lors de la session d'hiver 2010 le National suit la Chambre haute, la Suisse pourra prendre pleinement part à XFEL. Elle y contribuera notamment par un montant de 27 millions de francs d'ici 2015.

{[Procès-verbal CdE 30.09.10](#)}

Rejet de la motion sur l'autorisation de séjour pour les diplômés étrangers

Le 23 septembre 2010, le Conseil des Etats a rejeté une motion ([08.3376](#)) du Groupe libéral-radical proposant d'accorder automatiquement une autorisation de séjour de six mois aux étudiants étrangers hors Union européenne ou Association européenne de libre-échange (AELE) après l'obtention de leur diplôme. Selon les sénateurs, l'initiative parlementaire [08.407](#) du conseiller national Jacques Neyrinck (PDC), acceptée lors de la session d'été 2010, poursuit le même but que la motion des libéraux-radicaux. Cet objet est donc liquidé.

{[Procès-verbal CdE 23.09.10](#)}

Les initiatives pour la prolongation du moratoire sur le génie génétique resteront sans suites

A l'instar du Conseil des Etats, le National n'a pas donné suite le 1^{er} octobre 2010 à six initiatives des cantons de Genève, de Berne, du Jura, de Neuchâtel, de Fribourg et de Vaud ([08.312](#), [08.313](#), [08.333](#), [09.308](#), [09.323](#), [09.329](#)) réclamant la prolongation du moratoire sur la culture des plantes génétiquement modifiées. La prolongation de trois ans du moratoire sur le génie génétique jusqu'en 2013, acceptée par le Parlement le 19 mars 2010, prend en compte ces initiatives, a estimé la Chambre basse. Les six initiatives sont donc liquidées.

{[Procès-verbal Cn 01.10.2010](#)}

Morceau choisi

L'éventuel département de la formation ne verra pas le jour avant 2012

La formation, la recherche et l'innovation (FRI) seront réunies dans un même département au mieux en 2012 – si ce regroupement a lieu un jour. C'est ce qui ressort de la réponse du Conseil fédéral à la question de la conseillère nationale Kathy Riklin (10.5439) au sujet d'un futur département de la formation (voir «Objets auxquels le Conseil fédéral a répondu»).

Cela fait des années que les milieux académiques et certains acteurs politiques réclament le regroupement de toutes les affaires concernant la formation et la recherche dans un seul et même département. Le renouvellement du Conseil fédéral représente aujourd'hui l'occasion de créer un département FRI et de faire de la formation, de la recherche et de l'innovation une priorité également sur le plan organisationnel.

Objets auxquels le Conseil fédéral a répondu

Créer maintenant un département de la formation!

Question 10.5439 de la conseillère nationale Kathy Riklin (PDC). Le Conseil fédéral a répondu le 27 septembre 2010.
{Réponse du Conseil fédéral}

Renforcer la compétitivité des hautes écoles durant la période 2012 à 2016

Motion 10.3521 du conseiller aux Etats Felix Gutzwiller (PLR. Les Libéraux-Radicaux). Le Conseil fédéral a recommandé son rejet le 1^{er} septembre 2010.

{Réponse du Conseil fédéral}

Domaine FRI. Stabilisation et accroissement des ressources 2012-2016

Motion 10.3537 du conseiller national Peter Malama (PLR. Les Libéraux-Radicaux). Le Conseil fédéral a recommandé son rejet le 1^{er} septembre 2010.

{Réponse du Conseil fédéral}

Domaine FRI. Etablissement d'une vue d'ensemble pour les années 2011 à 2016

Postulat 10.3495 de la conseillère aux Etats Anita Fetz (PS). Le Conseil fédéral a recommandé d'accepter le postulat le 1^{er} septembre 2010.

{Réponse du Conseil fédéral}

Promouvoir la recherche dans le domaine du génie génétique vert

Motion 10.3362 du Groupe libéral-radical. Le Conseil fédéral a recommandé son rejet le 1^{er} septembre 2010.

{Réponse du Conseil fédéral}

Davantage de femmes dans les professions issues des sciences techniques, mathématiques et naturelles

Interpellation 10.3535 du Groupe socialiste. Le Conseil fédéral a répondu le 1^{er} septembre 2010.

{Réponse du Conseil fédéral}

FNS. Les expérimentations animales et les méthodes de substitution

Interpellation 10.3575 de la conseillère nationale Maya Graf (Verts). Le Conseil fédéral a répondu le 1^{er} septembre 2010.

{Réponse du Conseil fédéral}

Logiciel de l'EPF de Zurich

Interpellation 10.3585 du conseiller national Oskar Freysinger (UDC). Le Conseil fédéral a répondu le 1^{er} septembre 2010.

{Réponse du Conseil fédéral}

Financement de la recherche en les technologies énergétiques renouvelables

Motion 10.3609 du conseiller national Laurent Favre (PLR. Les Libéraux-Radicaux). Le Conseil fédéral a recommandé d'accepter la motion le 18 août 2010.

{Réponse du Conseil fédéral}

Hautes écoles spécialisées. Reconnaissance et équivalence de titres

Question [10.1048](#) du conseiller national Jacques-André Maire (PS). Le Conseil fédéral a répondu le 18 août 2010.
{Réponse du Conseil fédéral}

Nouveaux objets déposés

Transparenz in den Bildungsstatistiken

Interpellation [10.3803](#) de la conseillère nationale Brigitte Häberli-Koller (PDC). Déposée le 1^{er} octobre 2010.

Sicherung der Finanzierung der Erasmus-Studienplätze

Interpellation [10.3806](#) de la conseillère nationale Margret Kiener Nellen (PS). Déposée le 1^{er} octobre 2010.

Zustrom ausländischer Studierender wirksam und sinnvoll steuern

Postulat [10.3812](#) du conseiller national Gerhard Pfister (PDC). Déposé le 1^{er} octobre 2010.

Stärkung des Forschungsplatzes Schweiz im Bereich der Protonentherapie

Interpellation [10.3843](#) de la conseillère nationale Sylvia Flückiger-Bäni (UDC). Déposée le 1^{er} octobre 2010.

Konsolidierungsprogramm 2012/13. Verzicht auf Ausgabenkürzungen

Motion [10.3867](#) du Groupe socialiste. Déposée le 1^{er} octobre 2010.

Finanzflüsse der ETH

Interpellation [10.3869](#) du conseiller aux Etats Ivo Bischofberger (PDC). Déposée le 1^{er} octobre 2010.

Hohes Niveau der Schweizer Hochschulen sichern

Interpellation [10.3771](#) de la conseillère nationale Kathy Riklin (PDC). Déposée le 30 septembre 2010.

Wissenschaftliche Nachwuchsförderung verbessern

Postulat [10.3774](#) de la conseillère nationale Barbara Schmid-Federer (PDC). Déposé le 30 septembre 2010.

Zustrom ausländischer Studierender wirksam und sinnvoll steuern

Postulat [10.3764](#) du conseiller aux Etats Ivo Bischofberger (PDC). Déposé le 30 septembre 2010.

Strategie für die Forschungsinfrastrukturen an den Hochschulen

Postulat [10.3733](#) de la conseillère nationale Brigitte Häberli-Koller (PDC). Déposé le 29 septembre 2010.

Forschungsfinanzierung im Bereich Gesundheit, soziale Arbeit und Kunst der Fachhochschulen

Interpellation [10.3726](#) du conseiller aux Etats Hans Altherr (PLR. Les Libéraux-Radicaux). Déposée le 29 septembre 2010.

Modifications à la Loi fédérale sur l'analyse génétique humaine

Initiative parlementaire [10.487](#) du conseiller national Jacques Neyrinck (PDC). Déposée le 23 septembre 2010.

